



École secondaire Grande-Rivière

Formation préparatoire au marché du travail (FPT)

La visée

- Durée : 3 à 5 ans (selon le profil de l'élève) – jusqu'à 21 ans maximum
- Âge d'admission : 15 ans au 30 septembre
- Niveau : Présecondaire

En classe : les élèves développent les mêmes compétences que celles du 1er cycle du secondaire, mais à travers des activités concrètes liées à la vie quotidienne.

Formation pratique : axée sur l'employabilité et l'insertion au marché du travail, avec des cours comme :

- Préparation au marché du travail (PMT)
- Sensibilisation au monde du travail (SMT)
- Insertion professionnelle (IP)

Contenu de la formation

	An 1	An 2	An 3
Langue d'enseignement	150 heures	100 heures	50 heures
Langue seconde	50 heures	50 heures	
Mathématique	150 heures	100 heures	50 heures
Expérimentations technologiques et scientifiques (ETS)	100 heures		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (USO)	50 heures	50 heures	50 heures
Éducation physique et à la santé (EPS)	50 heures	50 heures	
Autonomie et participation sociale (APS)	100 heures	100 heures	50 heures
Temps non réparti	50 heures	50 heures	50 heures
Formation pratique	An 1	An 2	An 3
Préparation au marché du travail (PMT)	50 heures	100 heures	50
Sensibilisation au monde du travail (SMT)	150 heures		
Insertion professionnelle		300 heures	600 heures

Certification

L'élève reçoit un certificat en formation préparatoire au travail (CFPT) décerné par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) après :

- Avoir suivi les 2 700 heures de formation
- Avoir réussi l'insertion professionnelle de 900 heures

Les passerelles

- Une passerelle vers la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) : en 3^e année de la FPT, l'élève qui veut se diriger vers une FMS peut, sous certaines conditions, prendre la passerelle de formation pour y accéder.
- Le marché du travail